

æthina tumida ou petit coléoptère de la ruche



Photo alex Wild ©

Depuis le 15 septembre 2014 le petit coléoptère de la ruche (PCR) s'est installé dans le sud de l'Italie, en Calabre.

La France est à ce jour (1/10/2016) indemne de ce parasite.

Il est redoutable pour les colonies d'abeilles, sa larve se nourrissant du couvain, du pain d'abeilles et du miel.



Honey comb showing fermenting honey and other damage caused by larvae of the small hive beetle, *Aethina tumida*. Photograph by Mark Dykes, University of Florida. Fermentation du miel et autres dégâts causés par les larves du petit scarabée de la ruche (PCR), *Aethina tumida*. Photographie par Mark Dykes, Université de Floride. http://entnemdept.ufl.edu/creatures/misc/bees/small_hive_beetle.htm

Aethina tumida est classé danger sanitaire de 1^{ère} catégorie ⇔ l'apiculteur doit immédiatement déclarer à la Direction Départementale de la Protection des Populations toute suspicion de l'une de ces maladies ou parasites.

La confirmation de la présence d'un danger sanitaire de 1^{ère} catégorie entraîne des mesures de police sanitaire visant à son éradication.

La réglementation sur les importations est la principale protection contre le risque d'introduction du petit coléoptère de la ruche. Il y a un risque majeur lié aux éventuelles importations illégales d'abeilles, de reines et/ou de matériel apicole depuis des zones infectées ou de statut inconnu.

Il est donc important que chaque apiculteur respecte la législation et assure une surveillance régulière.

La détection rapide de toute présence est primordiale

Les observations suivantes peuvent fournir des indices sur sa présence dans une ruche :

Les PCR, noirs, (5-7 mm) fuient la lumière. On peut les confondre avec d'autres coléoptères séjournant dans la ruche et présentant une forte ressemblance, tels que les nitidulidæ.

Les œufs blancs (les 2/3 des œufs d'abeille) sont déposés dans les fissures de la ruche.

Les larves (12 mm) ressemblent à celles de la Fausse Teigne, elles n'ont pas d'épine dorsale. « Pattes plus nombreuses sur la larve de la fausse-teigne de la cire et les épines sur celle du PCR. Même s'il ya un certain recoupement de taille entre ces deux espèces, la larve de la fausse-teigne de la cire deviendra deux fois plus longue (2 cm) que celle du PCR. »



Larve de la fausse-teigne de la cire (en haut) et larve du PCR, Photo de Bart Smith
<http://www.omafra.gov.on.ca/french/food/inspection/bees/shb-reportfindings.htm>



Caractéristique : les antennes
aplaties à l'extrémité

Caractéristique :
thorax avec partie
latérale
postérieure
pointue

Caractéristique : les élytres
ne rejoignent pas l'extrémité
de l'abdomen



Dorsal view of an adult male small hive beetle, *Aethina tumida* Murray. Photograph by Lyle J. Buss, University of Florida. -Vue dorsale d'un mâle adulte de PCR.



<http://www.apidolomiti.com/sito/arrivata-in-italia-aethina-tumida-note-del-ministero-della-salute/>

Pour plus d'information voir le site de l' Epidémiologie de santé animale (ESA) : <http://www.pplateforme-esa.fr/> ,

A l'instar de *Vespa velutina* Le petit coléoptère de la ruche ne pourra vraisemblablement plus être éliminé une fois installé sur le territoire national !



Pupa of a female small hive beetle, *Aethina tumida*.
Photograph by Lyle J. Buss, University of Florida. Nympe
d'un petit scarabée de la ruche femelle, *Aethina tumida*.
Photographie par Lyle J. Bus, Université de Floride.